

LES INTELLECTUELS GRACIES A KIEV

Moscou, 22. — Le président du Comité central exécutif ukrainien a décidé de réduire les peines prononcées contre les membres du comité d'action de Kiev, socialiste et de gauche. La peine suprême prononcée contre Tchabakov, Ledinevski, Jakovlev et Vinogradov, est commuée en 10 ans de détention. Les autres condamnations sont réduites de moitié.

Un livre avec un sentiment de soulagement et une importante nouvelle. Devant la réprobation de l'opinion socialiste et de gauche du monde civilisé, le gouvernement de l'Ukraine a reculé devant d'intellectuels contre lesquels il était intervenu. Les basques des agents provocateurs de la Tcheka.

NOUVEL ACADEMIEN : L'ABBE BREMOND

L'abbé Henri Brémont, du en de Mgr Duchesne, a été reçu académicien par l'Académie française, au cours d'une séance solennelle qui s'est déroulée avec le cérémonial d'usage.

AU CONGRES DES P. T. T.

Tours, 22. — La deuxième séance du sixième Congrès des P. T. T. est présidée par M. Sanguinès (Bouches-du-Rhône). Les rapports nationaux (nationaux, départementaux) et financiers sont adoptés à l'unanimité.

Dans le rapport de la Commission de Contrôle, M. Dussard a proposé le maintien d'un Congrès annuel. Cette proposition a été adoptée. Après une longue discussion sur la question de la révision des traitements, le Congrès a décidé la constitution d'une commission spéciale chargée d'étudier les modalités de la révision de base des traitements. Une note, multipliée par un coefficient se rapprochant le plus possible de la réalité et de l'indemnité mobilière nationale.

JEUNES GENS DECHIQUETES PAR L'EXPLOUSION D'UNE CARTOUCHE

Madrid, 22. — Trois jeunes filles de 14, 17 et 18 ans, étaient occupées à Vinaroz, province de Valence, à réparer des filets de pêche dans une cabane de pêcheur lorsqu'elles furent atteintes par une explosion de cartouche. Elles furent blessées et transportées à l'hôpital. L'une d'elles est décédée. Les autres sont dans un état grave.

PIRATES CHINOIS

Fou-Tcheou, 22. — Les brigands ont attaqué et fait prisonniers un Américain, un Anglais et trois Chinois, près de Shanghai. L'Américain blessé a été évadé et atteint de Shanghai, où il est infort.

ISADORA DUNCAN L'ÉCHAPPA BILLE

Moscou, 22. — L'auto d'Isadora Duncan, qui était de Bakoff à Pétrograd, est écrasée dans un fossé. La danseuse serait blessée à l'œil droit.

MARIAGE

Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Suzanne Debruc, fille de notre ami M. Lucien Debruc, chef de nos services régionaux de publicité et de Mme, avec notre ami M. Paul Pouillet, fils de Mme Yvonne Gustave Pouillet.

Nous présentons aux futurs époux, nos meilleurs vœux.

Le mariage aura lieu le 31 mai à midi, à Saint-Maurice-Lillo.

DERNIERE HEURE

Dartois et Elisa Legrand en cellule à Boulogne

LES ASSASSINS DES CHAUFFEURS SE DISENT INNOCENTS

(De notre correspondant particulier)

Boulogne, 22. — Voici donc les assassins présents des chauffeurs de la Côte d'Azur et de Blangy près d'Arras, renfermés à la prison de Boulogne, ne se départissant pas de leur cynique attitude. Plus, ils ont conscience de leur innocence.

Dartois occupe à la maison d'arrêt la cellule n. 22. Il est constamment surveillé par un gardien.

Se complait Elisa Legrand occupe la cellule n. 3. Elle se plaint déjà de l'inconfortabilité des geôles françaises et du peu de savoir des menus qui lui sont servis. Elle préférerait être en prison à la maison d'arrêt.

Leur départ de Boulogne pour Lille aurait lieu sous peu de jours.

Il se ferait par voiture automobile cellulaire et par route. Le chemin de fer. Leur transfert passera donc probablement inaperçu, malgré que quelques curieux se promettent de faire bonne garde autour du Palais de Justice.

Souhaitons qu'ils ne soient point porteurs fraïls !

La présidence de la Chambre

M. PAUL PAINLEVÉ ACCEPTE D'ÊTRE CANDIDAT

Paris, 22. — A la suite de démarches pressantes et répétées faites auprès de M. Paul Painlevé, par les députés des divers groupes républicains de toutes nuances et par l'Union Française, le Conseil a tenu d'accepter l'élection de M. Painlevé à la présidence de la Chambre.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pavée. Tél. 9-51
DEPOT GÉNÉRAL : 13, Rue Louis Gaitois

Sur les Chemins de Fer

OU L'ON FAIT DEUX FOIS SA PLACE

Chaque fois que, pour voyager sur les chemins de fer, il faut payer sa place. Beaucoup ignorent cependant que, dans certains cas, on est obligé de la payer deux fois. Ce fait extrêmement regrettable doit être assez fréquent et nous tenons à renseigner nos lecteurs afin de leur épargner à l'occasion une dépense d'autant plus pénible qu'elle serait plus inattendue.

Un de nos amis se rendait naguère à Carvin, pour y passer la journée, en compagnie de sa femme et de sa fille. Il prenait donc deux billets « aller-retour » et un billet à demi-tarif « aller simple » pour l'enfant. Jusque-là, rien qui de normal, quoiqu'il soit déjà assez singulier de ne voir bénéficier de l'aller-retour pour les enfants payant demi-tarif. Notre ami n'eut d'ailleurs pas le regret, car, s'il avait eu l'enfant avec lui, quand vint l'heure du retour, il n'y avait plus de train pour Carvin. Le train de Carvin à Valenciennes ne partait qu'à Valenciennes, mais seulement par Libercourt. Les voyageurs ne croyaient pas que cela put leur créer une difficulté. Tous au plus pensèrent de devoir payer un supplément sur le retour. Mais, quand ils se présentèrent à la gare de Valenciennes, ils furent surpris de voir que leur billet à demi-tarif n'était pas valable. Ils furent obligés de payer un supplément sur le retour. Ce supplément fut payé par le père et par la mère. Le billet à demi-tarif n'était pas valable pour le retour.

LES GRANDES FÊTES des 24, 25 et 26 Mai

Ci-dessous nous donnons la suite du programme des grandes fêtes de Croix.

LES CONCERTS DU DIMANCHE 25 MAI (à partir de 10 heures)

Quartier : FAVREUIL (Trots-Villes)

CONCERTS. — Fanfare Ouvrière d'Herseux (B) ; Fanfare Communale de Millers-Pol ; Fanfare St-Cécile, Forest.

FÊTE DE GYMNASTIQUE. — La Royale Courtraienne, Courtrai (B) ; La Jeunesse du Blanc Saut, Tourcoing ; L'Espérance, Wasquehal ; La Concorde, Pont de Nieppe ; Avenir du Sud, Lille ; La Herssauteuse, Herseux (B) ; Union Haubourdinnoise, Haubourdin ; Jeunesse de Croix-Rouge, Tourcoing.

Quartier : RUE DU BOULEVARD (Créchet)

CONCERTS. — Fanfare Union Infante de Verlinghem ; Fanfare de Saulty ; Trompettes La Jeunesse Mouscronnoise, Mouscron (B).

FÊTE DE GYMNASTIQUE. — Club Sportif Linsellois, Linselles ; La Mouscronnoise, Mouscron (B) ; Union Haubourdinnoise, Haubourdin ; La Jeunesse Ronquoise et sa Section Féminine Ronqo ; La Patriote, Watrèlos ; L'Association Sportive de Lanoy ; Club Haubourdinnois, Haubourdin ; L'Avantgarde, Tourcoing ; La Jeunesse Mouscronnoise, Mouscron (B).

Quartier : RUES COLMAR et LAVOISIER

CONCERTS. — Fanfare Municipale de Gœnech ; Trompettes La Fraternelle, Wambrechies ; Fanfare L'Avéur Camphinnois, Camphin-Cambrai.

FÊTE DE GYMNASTIQUE. — La Fraternelle de Thumesnil ; L'Amicale de Toufflers ; La Fraternelle Forest ; La Saint-Maurice, Fives-Lille ; La Fraternelle de Wambrechies ; La Jeunesse Ronquoise ; L'Avantgarde, Tourcoing ; L'Avantgarde Haubourdinnoise ; Ecole G. P. M. et sa Section Féminine, La Madeleine ; La Concorde de Lille.

SAPÈURS-POMPIERS. — Assistés le défilé : Grand Concours de Tir, au siège de la Société des Carabiers, 224, rue de Valenciennes ; Sapeurs-Pompiers de Lomme ; Sapeurs-Pompiers d'Halluin ; Sapeurs-Pompiers, Maroquin-Barœuil ; Sapeurs-Pompiers de Ronqo.

CONCOURS DE DÉCORATIONS. — Pendant les excursions musicales, les fêtes de gymnastique, le jury des comités civils se rendra dans les différents quartiers de la ville pour attribuer les 2.000 fr. de primes.

La Ville sera divisée en 5 quartiers. Aux particuliers ayant le plus de décorés, il sera attribué : 5 primes de 75 fr., 5 de 50, 5 de 30, 5 de 20, 5 de 15 et 5 de 10 francs. Aux rues les mieux décorées : 5 primes de 50 fr., 5 de 30 et 5 primes de 20 francs. Aux maisons les mieux décorées : 1re prime 300 fr., 2e 125, 3e 75, 4e 60 ; 5e 40 francs.

FÊTE DE NUIT

A 21 h. 30, sur la Grand-Place, Grande Fête de Nuit.

Gymnastique, Ballet costumé. — Section Féminine de Thumesnil ; La Féminine de Leers ; Education Féminine de Croix-Rouge, Tourcoing ; Féminine Club de Neuville-Ferrain ; Groupe Féminin des Amicales Laïques, Roubaix ; La Patriote de Watrèlos ; La Patriote de Croix.

La Fête sera accompagnée d'une Harmonie.

A 23 heures, au Palais des Sports, rue des Ogiers, GRAND MAGNIFIQUE FEU D'ARTIFICE.

LES FUNERAILLES DE M. PAUL SAMAIN

Hier à 9 h. 30, ont eu lieu les funérailles de M. Paul Samain, secrétaire de l'Automobile Club, du Nord-Ouest, du Moto-Club et du Club Saint-Hubert.

Tenaient les cordons du poêle, MM. Hector Franchomme et Eugène Mathon, président et vice-président de l'A. C. ; le docteur Castel, président du M. C. ; Alfred Domez, membre fondateur de ces différents clubs ; René Wibaix, vice-président du N.-T. ; Emile Debril du N.-T.

Le deuil était conduit par M. le docteur Samain, frère du défunt. De magnifiques couronnes, offertes par les groupements dont faisait partie l'ami défunt, ont été déposées et accompagnaient le convoi. Au cimetière MM. Franchomme et Domez ont rappelé, en termes émus, les grands services rendus par l'intéressé travailleur que fut M. Paul Samain.

Le deuil était conduit par M. le docteur Samain, frère du défunt. De magnifiques couronnes, offertes par les groupements dont faisait partie l'ami défunt, ont été déposées et accompagnaient le convoi. Au cimetière MM. Franchomme et Domez ont rappelé, en termes émus, les grands services rendus par l'intéressé travailleur que fut M. Paul Samain.

POUR LA CORRECTIONNELLE

M. Thernes, juge d'instruction, vient de renvoyer en correctionnelle le nommé Marceau Delmer, 32 ans, domicilié à Paris, 148, rue Championnet, inculpé d'un vol de vélo, au préjudice de la maison Motte de Roubaix.

ET LES REQUEMETS ?

Pour circulation en auto sur la contrainte du boulevard de Paris et pour défaut de déclaration de son auto au bureau militaire, M. Léon Lenoir, 46, rue de Valenciennes, boulevard de la République, 66, a fait l'objet d'une double contravention.

APRÈS L'HEURE DU BALAYAGE

M. Marcel Dupont, industriel, demeurant boulevard de Paris, a été condamné à l'heure du balayage du trottoir devant son immeuble n'ayant pas été effectué à l'heure réglementaire.

BOCK MEYERBEER MARQUE DÉPOSÉE GOUTEZ-LE

EN TOMBANT DANS L'ESCALIER

M. Charles D'Hellemees, 60 ans, demeurant rue de la Fosse aux Chênes, 8, cour Roussennart, a fait une chute dans l'escalier de son habitation. L'agent Sizorno, recruta à l'instant le docteur Matusso qui, après examen a fait admettre le blessé à la Fraternelle. Celui-ci a plusieurs côtes fracturées.

MUSELEZ VOS CHIENS !

Des contraventions ont été dressées contre M. Mersmann, garçon boucher demeurant rue de la Guinguette, 39 et contre Mme Gustin, cubaïtère, pour divagation de chiens.

TROP LOURD

M. Georges Spittacl, potier, demeurant à Tourcoing, boulevard Gambetta, 206 a fait l'objet d'un procès-verbal pour contravention au décret relatif à la surcharge des cafans de moins de 18 ans.

FESTIVITÉS DE LA FOSSE AUX-CHÊNES

Aujourd'hui 23 mai 1919, précises, réunion à midi chez M. Lécrouge, place Fosse-aux-Chênes. Il sera procédé à l'élection de la reine et de deux demoiselles d'honneur, à la confection du programme des nombreuses festivités qui se dérouleront les 14, 15 et 16 juin.

NECROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre le mort de Mme-Desiré-Dubamel, née Marguerite Devoght, décédée à Nouvion, le 21 Mai, dans sa 47e année. Ses funérailles auront lieu samedi à 9 heures, à la maison mortuaire n. 2, rue du Château à Nouvion.

Nous présentons à notre sympathique confrère, M. Desiré Dubamel, mari de la défunte, et à sa famille nos plus sincères condoléances.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Molsio Leman, rue Vaucanson, 54. — Louis Gilme, rue Jules Guesde, 278, cour St-Eugène. — Lucienno De'annoy, rue Hoche, 8. — Robert Lortoy, rue Newton, 30. — Marie Honoré, rue Copernic, 11.

Publications. — Albert Vlieghe mécanicien et Germaine Deman, doubleuse. — Marcel Desoiaux, représentant, du commerce et Marie Brocail, cuisinière. — Jules Lenoir, employé et Paul Gallot, employé et Elise Biacq, s. p. — Georges Levert, papetier et Leonie Vandenberghe, épouse. — J.-B. Gaster, tisserand et Madeline Debouvoire, épouse.

Décès. — Henri Toussaint, 68 ans, rue de Champe, 41. — Jules Montagne, 30 ans, rue des Champe, 41.

WATTRELOS

ENFANTS DE LA LYRE. — Aujourd'hui vendredi, à 20 heures, répétition générale au local, café de la Cloche, Grande-Place.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Victor Vanhuffel, rue des Dragons, 8. — Paul Demouvoire, rue Victor-Hugo (Casernes). — Robert Crave, rue d'Alsace, 6. — André Denys, rue Carnot, cour Courtois, 23.

Publications. — Georges Levert, papetier et Leonie Vandenberghe, épouse. — Léon Lenoir, employé et Céline Desamps, dévideuse. — Richard Baespaet, teinturier et Blanche Vandenberghe, soignéeuse. — Jean Delcroix, jardinier et Marie De Heere, épouse. — Jacques Labille, mais, cantour St-Lévin, 13.

WASQUEHAL

VOL D'UN SAC DE CIMENT. — Dans les maisons en construction rue de Lille, on a volé un sac de ciment appartenant à MM. Lepers-Delourme, entrepreneurs à Wasquehal. Plainte a été déposée.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Entreprise Lepers Delourme, rue Jean Macé, l'ouvrier Gérard Lenoir s'est fait un tour de cimetière en descendant du bois. 12 jours. — A la tannerie Clément Dupro, Joseph Lammeas, âgé de 48 ans, s'est blesé le pied contre une machine en accrochant des câbles. 3 semaines. — A la brasserie Vireux, au petit Wasquehal, Alfred Derveux, 26 ans, s'est fait une piqûre profonde de la face palmaire de l'annulaire de la main gauche. 15 jours.

ÉTAT-CIVIL

Naissance. — Alfred Dewèvre, à la Maternité.

Publication. — Edmond Bret, menuisier et Marie-Thérèse Lefebvre, épouse.

LIBERS

ENCORE UNE EXPULSION !

Mme veuve Leblanc, veuve de guerre a été hier l'objet d'une mesure d'expulsion. La gendarmerie de Watrèlos a procédé au renvoi de cette femme dans la partie gauche de sa maison afin de laisser libre la partie droite pour le propriétaire. Celui-ci a été au cours de cette opération copieusement hué par la foule qui s'était rapidement portée en face de l'immeuble où s'accomplissait cette opération.

APRÈS L'ORAGE

Après l'orage, une partie des ouvriers de l'établissement Parent, rue de la Papièrie ont dû chômer pendant deux jours.

CROIX

Les Grandes Fêtes des 24, 25 et 26 Mai

Ci-dessous nous donnons la suite du programme des grandes fêtes de Croix.

LES CONCERTS DU DIMANCHE 25 MAI (à partir de 10 heures)

Quartier : FAVREUIL (Trots-Villes)

CONCERTS. — Fanfare Ouvrière d'Herseux (B) ; Fanfare Communale de Millers-Pol ; Fanfare St-Cécile, Forest.

FÊTE DE GYMNASTIQUE. — La Royale Courtraienne, Courtrai (B) ; La Jeunesse du Blanc Saut, Tourcoing ; L'Espérance, Wasquehal ; La Concorde, Pont de Nieppe ; Avenir du Sud, Lille ; La Herssauteuse, Herseux (B) ; Union Haubourdinnoise, Haubourdin ; Jeunesse de Croix-Rouge, Tourcoing.

Quartier : RUE DU BOULEVARD (Créchet)

CONCERTS. — Fanfare Union Infante de Verlinghem ; Fanfare de Saulty ; Trompettes La Jeunesse Mouscronnoise, Mouscron (B).

FÊTE DE GYMNASTIQUE. — Club Sportif Linsellois, Linselles ; La Mouscronnoise, Mouscron (B) ; Union Haubourdinnoise, Haubourdin ; La Jeunesse Ronquoise et sa Section Féminine Ronqo ; La Patriote, Watrèlos ; L'Association Sportive de Lanoy ; Club Haubourdinnois, Haubourdin ; L'Avantgarde, Tourcoing ; La Jeunesse Mouscronnoise, Mouscron (B).

Quartier : RUES COLMAR et LAVOISIER

CONCERTS. — Fanfare Municipale de Gœnech ; Trompettes La Fraternelle, Wambrechies ; Fanfare L'Avéur Camphinnois, Camphin-Cambrai.

FÊTE DE GYMNASTIQUE. — La Fraternelle de Thumesnil ; L'Amicale de Toufflers ; La Fraternelle Forest ; La Saint-Maurice, Fives-Lille ; La Fraternelle de Wambrechies ; La Jeunesse Ronquoise ; L'Avantgarde, Tourcoing ; L'Avantgarde Haubourdinnoise ; Ecole G. P. M. et sa Section Féminine, La Madeleine ; La Concorde de Lille.

SAPÈURS-POMPIERS. — Assistés le défilé : Grand Concours de Tir, au siège de la Société des Carabiers, 224, rue de Valenciennes ; Sapeurs-Pompiers de Lomme ; Sapeurs-Pompiers d'Halluin ; Sapeurs-Pompiers, Maroquin-Barœuil ; Sapeurs-Pompiers de Ronqo.

CONCOURS DE DÉCORATIONS. — Pendant les excursions musicales, les fêtes de gymnastique, le jury des comités civils se rendra dans les différents quartiers de la ville pour attribuer les 2.000 fr. de primes.

La Ville sera divisée en 5 quartiers. Aux particuliers ayant le plus de décorés, il sera attribué : 5 primes de 75 fr., 5 de 50, 5 de 30, 5 de 20, 5 de 15 et 5 de 10 francs. Aux rues les mieux décorées : 5 primes de 50 fr., 5 de 30 et 5 primes de 20 francs. Aux maisons les mieux décorées : 1re prime 300 fr., 2e 125, 3e 75, 4e 60 ; 5e 40 francs.

FÊTE DE NUIT

A 21 h. 30, sur la Grand-Place, Grande Fête de Nuit.

Gymnastique, Ballet costumé. — Section Féminine de Thumesnil ; La Féminine de Leers ; Education Féminine de Croix-Rouge, Tourcoing ; Féminine Club de Neuville-Ferrain ; Groupe Féminin des Amicales Laïques, Roubaix ; La Patriote de Watrèlos ; La Patriote de Croix.

La Fête sera accompagnée d'une Harmonie.

A 23 heures, au Palais des Sports, rue des Ogiers, GRAND MAGNIFIQUE FEU D'ARTIFICE.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

A la fonderie de MM. Dorthomb frères, 11, rue Desaix, un mouleur Dorthomb Floris, 42 ans, est tombé sur les malins. Traumatisme du poignet gauche. Repos un mois.

A la filature de MM. Tiberghien frères, rue de Focul, 94, un ratteleur Vandenberghe Eliot, 35 ans, rue de Valenciennes, a été écrasé à une chute sur un palin du métier. Contusion forte région lésionnaire gauche avec plaie. 25 jours de repos.

A Jules Bourgeois, entrepreneur, 165, rue de la Croix-Rouge, un manoeuvre, Deneloe Henri, 30 ans, rue du Fontenoy, 117, a Roulaix, s'est fait une entorse au pied droit, en portant un panier de briques. 25 jours.

REGLEMENT DE COMPTES

Le service de la sûreté a arrêté le sieur Lerouand Amant Julien, 65 ans, aide-mécanicien, demeurant 51, rue de Normandie, qui venait au extrait de jugement rendu par le Tribunal Correctionnel de Lille qui le condamne à 15 jours de prison pour ivresse en récidive.

Le susnommé a été conduit à la Maison d'arrêt pour y subir sa peine.

ON estime que la plupart des gens privés

"HUILE DE TABLE DES CHARITIEUX perdent la notion du bon goût."

CYCLISTES, ATTENTION !

Le sieur Temmerman Gérard, 53 ans, ajusteur, domicilié à Loos, rue Condorcet, circulant à bicyclette sur la côté gauche de la chaussée de Valenciennes à Lille, a été l'objet d'un procès-verbal.

HARMONIE MUNICIPALE

Le soir, à 8 heures, répétition générale. Communications importantes.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — René Vandenberghe, rue de Florentin, 22. — Mario Lambare, rue Duguesclin, 3. — Lucienne Dorel, rue de Valenciennes, 174. — Marie Grenu, rue de la Blanche-Porte, 174. — Michel Lehembre, boulevard Gambetta, 39. — Michel Fremaux, rue Ingres, 93. — Louis Dumortier, rue Condorcet, 56.

Publications. — Gaston Briest, représentant de commerce et Estelle Dégremont, employée. — Achille Dewitte, mécanicien et Marie Rollons, brodeuse. — Fernand Passelaigno, cuisinier et Lucienne Grenu, rue Condorcet, 87. — Albert Girou, chef d'atelier et Georgina Bernard, couturière.

FRIGO LEBOSSE

Mois d'ouverture de la deuxième succursale : 38, rue de la Croix-Rouge, à TOURCOING. Chaque jour, vente réclame de nos viandes congelées à prix de première qualité.

RONQO

UN GRAVE ACCIDENT DE BICYCLETTE

Hier soir, vers 18 heures, M. Henri Derast, 44 ans, habitant au hameau de Colbais à Halluin, contractant de fileterie à Tourcoing, descendant de son travail à bicyclette, en suivant la rue de Bousbecque, quand soudain, la fourche de la bicyclette se brisa et le montait de la bicyclette fut précipité à terre en avant, sur le chaussé.

Relève inanimé, et portant au front une large blessure, M. Derast fut transporté dans une maison voisine.

M. le docteur Béal qui prodigua ses soins au blessé, constata une fracture du crâne. L'état du blessé est assez grave. Il fut reconduit à son domicile.

AVIS

Afin d'éviter aux contribuables la majoration de 10 pour cent prévue par la loi du 22 mars 1914, le receveur municipal invite les redevables à acquiescer de suite et au plus tard, à l'expiration du délai de 15 jours, le montant de la taxe vicinale et de la taxe sur les chiens.

LILLE

LE COIN DES ACCIDENTS

ATTENDEZ L'ARRÊT !

Vers 22 h. 30, M. Arthur Lagre, 51 ans, marchand de bouteilles, 21, Quai de la Bassée-Déclé, en descendant rue du Font-Neuf, d'un tramway de la compagnie de Lille, est tombé sur le trottoir pour lui-même en entrant au poignet droit et des contusions à la face.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, le blessé a été reconduit à son domicile où il se trouve dans un état d'ambulance.

EXPLOIT DE CHAUFFARD

Alors qu'il passait vers 17 h. 45, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, M. Charles Lemesre, 62 ans, employé à la Mairie de Lille, demeurant rue de la Cité, 20, a été renversé par l'auto 3086-D-2, et a été blessé et a fait ombre droite. Il est en outre son pantalon déchiré.

L'auto roulait à vive allure et son chauffeur a pris la fuite sans s'inquiéter de l'accident qu'il venait d'occasionner. Il est recherché.

POUR LA CORRECTIONNELLE

Sont renvoyés en Correctionnelle par M. Dufray, juge d'instruction : 1. Henri Stoner, 19 ans, manoeuvre, pour abus de confiance au préjudice de M. Gaillet, de Lille. 2. Pour abus de confiance également, Stalmitler de Salditliher, comptable de la Maison Peirsegale, rue des Arts ; 3. Victor Delosso, domestique de ferme à Camphin-en-Carembault, pour outrage à la personne de M. Grunet, domestique, 49, rue de la Cier, au cabaret tenu par Madame Adloff, Irène Grunet, fille mineure, se livrait à la prostitution encouragée en cela par sa patronne qui est également poursuivie.

PETITES NOUVELLES

FAITES CHAUFFER LA COLLE ! — Le chauffeur d'auto André Houssaux, au service de M. Nicolaidou, entrepreneur, 158, rue de Paris, servait de la rue Bassée, avec un camion, Adin de s'engager rue Grande-Chaussée. Il dut faire marche en arrière. En opérant ce mouvement, son véhicule alla heurter la vitrine du magasin de M. Lelequer, rue Bassée et une glace de 700 francs fut brisée. Pas d'accident de personne.

VALENCIENNES

LE MARINIER ET SA PÉNICHE

M. Auguste Pelamans, marinier, domicilié à Anvers possède une péniche déposée au marinier de Valenciennes, rue de Valenciennes, 10. Cette péniche était amarrée en aval de l'écluse Notre-Dame et M. Gustave Larcy, cultivateur, avait désigné M. Larcy comme responsable de la disparition de la péniche. Il téléphona aussitôt aux colporteurs de la région et il apprit que le marinier de Valenciennes avait fait passer la péniche en amont, qu'il devait arriver demain à Valenciennes et qu'il passerait vers 10 heures. M. Espinasse, avec Collin Fiers, inculpé de confiance au marinier de Valenciennes, a été arrêté. Il a été condamné à 2 ans de prison et sera interné à Merxplas.

UNE TENTATIVE DE VOL AU CASINO

La nuit dernière des voleurs ont escaladé la clôture de la cour du casino, rue St-Pierre. Ils sont entrés dans la salle de gymnastique puis dans une dépendance de l'établissement, sans rien emporter. Les

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira en session ordinaire de mai dimanche 25 mai à 10 heures.

FLERS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal se réunira en session ordinaire de mai dimanche 25 mai à 10 heures.

TOUFFLERS

ARRÊSTATION. — La gendarmerie de Lannoy a en état d'arrestation le nommé Raoul Mallen, sujet belge, originaire de Tournai, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Il a été écroué à la gendarmerie de Lannoy pour être ensuite dirigé vers la maison d'arrêt de Lille.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville — Téléphone 9-85

ACCIDENTS DE TRAVAIL

A la fonderie de MM. Dorthomb frères, 11, rue Desaix, un mouleur Dorthomb Floris, 42 ans, est tombé sur les malins. Traumatisme du poignet gauche. Repos un mois.

A la filature de MM. Tiberghien frères, rue de Focul, 94, un ratteleur Vandenberghe Eliot, 35 ans, rue de Valenciennes, a été écrasé à une chute sur un palin du métier. Contusion forte région lésionnaire gauche avec plaie. 25 jours de repos.

A Jules Bourgeois, entrepreneur, 165, rue de la Croix-Rouge, un manoeuvre, Deneloe Henri, 30 ans, rue du Fontenoy, 117, a Roulaix, s'est fait une entorse au pied droit, en portant un panier de briques. 25 jours.

REGLEMENT DE COMPTES

Le service de la sûreté a arrêté le sieur Lerouand Amant Julien, 65 ans, aide-mécanicien, demeurant 51, rue de Normandie, qui venait au extrait de jugement rendu par le Tribunal Correctionnel de Lille qui le condamne à 15 jours de prison pour ivresse en récidive.

Le susnommé a été conduit à la Maison d'arrêt pour y subir sa peine.

ON estime que la plupart des gens privés

"HUILE DE TABLE DES CHARITIEUX perdent la notion du bon goût."

CYCLISTES, ATTENTION !

Le sieur Temmerman Gérard, 53 ans, ajusteur, domicilié à Loos, rue Condorcet, circulant à bicyclette sur la côté gauche de la chaussée de Valenciennes à Lille, a été l'objet d'un procès-verbal.

HARMONIE MUNICIPALE

Le soir, à 8 heures, répétition générale. Communications importantes.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — René Vandenberghe, rue de Florentin, 22. — Mario Lambare, rue Duguesclin, 3. — Lucienne Dorel, rue de Valenciennes,